PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur de plateformes élévatrices mobiles de personnel

Référence : FFPEO01

VOTRE BESOIN: (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs de plateforme élévatrices mobiles de personnel au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE:

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation autorisation de conduite en vue de l'autorisation de conduite.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.

Dates et lieux : Nous contacter

PUBLIC ET PREREQUIS

Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser une plateforme élévatrices mobiles de personnel.
 Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.
 Prérequis: Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

MODALITE DE LA FORMATION

• En présentiel.

Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.

Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.

• Effectif moyen :1 à 6 personnes maximum.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

02.41.60.48.16

integralformation@orange.fr

OBJECTIFS

- Les participants seront capables de former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel dans l'entreprise.
- De créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des plateformes élévatrices mobiles de personnel sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION / EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation.
- Un examen théorique via un contrôle des supports crées par les stagiaires et un examen pratique avec une mise en situation d'animation sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « Evaluation de la formation ».
- Durée de validité : 5 ans

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Mise à jour : juillet 22 <u>integralformation@orange.fr</u> Page

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur pont roulant

DEROULE DE LA FORMATION

ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée: 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE: partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur (s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents).
- Les obligations du constructeur, législation et recommandation.
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Classification des PEMP, types et catégories.
- Technologie des différents organes de la PEMP.
- Avantages et inconvénients des différents types de PEMP.
- Savoir choisir sa PEMP en fonction des travaux à effectuer.
- Les principaux risques (heurt, écrasement, chute, électrisation...)
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité.
- Utilisation des commandes de secours.
- Règles d'utilisation, déplacement, calage, manœuvres, balisage de la zone d'évolution

→ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer.
- Vérifications journalières, essais, prise de poste.
- La montée et la descente depuis les PEMP.
- Evolution, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Evolution avec la PEMP dans un sens perpendiculaire.
- Maîtrise et stabilisation sur sols de différentes natures, calage.
- Atteinte d'objectifs.
- Manœuvres de sauvetage.
- Respect des règles et panneaux de circulation.

♦ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise pour créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation et savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

3ème ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée: 27 Heures 40 à 34heures 40.

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

<u>Support à transmettre pour les stagiaires</u>: « conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel ». Ressources pédagogiques MémoForma. Site CARSAT de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.

